

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
20, rue Monsieur
PARIS VII^e

86
COTE DE CLASSEMENT N° 4216

OCEANOGRAPHIE BIOLOGIQUE 0

Noy-Bé-

RAPPORT DE LA CAMPAGNE EFFECTUEE A BORD DU NAVIRE DE RECHERCHE
"ORSOM" DU 22 AU 29 JUILLET 1958

par

A; CROSNIER, CHARBONNIER et LAGOIN

Fonds Documentaire IRD

Cote : ~~BX~~ 26672 Ex: *uniqua*

Fonds Documentaire IRD



010026672

N° 4216

1958
Pointe-Noire
1958

- Rapport de la campagne effectuée

à bord du navire de recherche " Océan ".-

du 21 Juillet au 29 Juillet 1958.

par M. Crosnier, Marionnier et Laroche.

I/ Opérations de Chulutze.

Afin de poursuivre la prospection des zones éolées de la Côte Nord-Ouest de Madagascar, commencée lors de la campagne de l'OSSEON I, de Février-Mars 1958, l'Institut de Recherches Scientifiques de Madagascar et la Division des Pêches Maritimes du Service de l'Elevage de Madagascar viennent d'effectuer une 2^eème campagne le long de la Côte, entre Nosy-Faly et le Cap Saint-Sébastien.

Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau suivant.

Trait de chalut n°	Filet utilisé	Durée des trait	Nature du fond	Profondeur moy par rapport au fond des cartes	Hauteur d'eau en mètre du chalutage	Résultats en kg	Observations
23	Chalut de 16 m de corde de fond Cui à mailles de 25 mm doublé par une poche à mailles de 13 mm	20'	Vase molle prise	9 m	11 m	Petit poisson 3/6 exemp. de métapénacus.	Fonds ne prés. pas de dif. pr. le chalut. Chalut ayant mal travaillé (mauvais régl. des 2 funes).
24	-"-	50	-"-	5, 5 m	6, -7 m	11,600 crevet 100 % poissons monodon, 20% métapénacus 1 exemp. Pénacul indicus) Petit poisson 20 kg Rouget barbet 15 kgs Poisson léopard 25 kgs Une raie 25 kgs Une carangon 4 kgs	Fonds ne prés. pas de dif. pr. le chalut.
25	-"-	60	-"-	5, 6 m	7, 8 m	10,500 crev 1 Gónacus monodon 11 exemp. Méta pénacus) Petits poissons 165 kgs Rouget barbet 14 kgs Poissons plats	

30	-	60	-	9 m	12 m	(marchandises ci-dessous) de grosse taille Crevettes 1,100 monodon 50% mésopélagiques 50% 2 carangues de 5 lbs Rouget barbet 4 kg Pois plat 2 kg Moules holothuriers.	-
31	-	60	-	4 m	6 m	2 lbs crevettes Petit poisson 1 kg.	Fonds ne présentent pas de dif. pr. le chalutage. Chalut ayant très mal travaillé. mauvais montage de la double poche
32	-	30	-	4,5 m	7 m	Crevettes 145 kg 90% indicus 10% monodon Loligo pleurici 50 kgs. Croncutis, pet. carangues 3 lbs 9 carangues de 6 kgs. un requin rais de 2, 30 m	Fonds ne présentent pas de dif. pr. le chalutage.
35	-	45	-	16 m	18 m	Crevettes 0,250 kg (monodon 50% mésopélagiques 50%)	Fonds ne présentent pas de dif. pr. le chalutage.

	"		"				Petit poisson 1500 kgs	
34	"	50	"	7 - 8 m	8 - 9 m	Quelques nonodon Pet. pois. 250 kg 2 lanternes de 11 kg	Fonds ne présentant pas de aif. gr. le chalutage	
35	"	30	"	6 - 7 m	7 - 8 m	Crevettes 0,200 150 % nonodon 150 % métapancus Pet pois. 80 kg	"	
36	"	60	"	5 m	7 m	Crevettes 4,250 50% nonodon 50% métapancus Pet. pois. 420kg Prouvais, rou- gets Pois. plats 25 kgs		
37	"	60	Vase et sable	5 m	6 - 7 m	Métapancus 0,100 kg Drogans panetats -50 kg Pet. Pois. 5 kg Rougot haricot de belle taille (20-22 cm) 25kg Pois. plat 5 kg Crevettes de belle taille 2 kg Une carangue 2 kg	"	

38	-"	20	Vase rou - gâtre	8 n	10 n	2 néptérisus. Petits poissons 5 kgs	Fonds ne présentent pas de dif. pr. le chalutage
39	-"	40	Vase grise	6 - 10 n	5 - 9 n	1 Pennus monodon 10,200 1 Pet. Pois. 15 kg	-"
40	-"	15	Vase grise très molle	5 - 6 n	6 - 7 n	1 Monodon 0, 100kg 1 Leicognathides 110 kgs	-"
41	-"	75	Sable vaseux	62 n	64 n	15 Spilotichtys Hyctus de 4 kg environ. 1 Hémipterus sp. 11 kg	
42	-"	65	Vase grise	46 n	47 n	1 Hemipterus sp. 11 kg	

Renseignements.

- 1°) - La dimension des mailles du chalut est donnée au croquis.
- 2°) - Le terme "petit poisson" désigne essentiellement les Leptocephales, les Euphrasins et les Gobiidés, de faible valeur marchande.
- 3°) - Les traits effectués en période de fortes eaux. En aucun endroit, le courant n'a été une gêne pour les opérations de chalutage.
- 4°) - Tous les traits de chalut ont été effectués de jour.

De ces opérations de chalutage, il semble ressortir,

1°) Que, dans les régions prospectées, seul le chalutage de la crevette peut présenter un intérêt commercial, les poissons capturés ne pouvant présenter qu'une valeur d'appoint.

2°) Que, dans la zone explorée, deux régions se sont révélées intéressantes : le fond de la Baie d'Antaro et l'embouchure de la Mahavavy.

3°) Que la répartition des crevettes à cette époque de l'année (juillet) est la suivante :

A/ Rangia mangoch, présente une répartition pratiquement uniforme tout le long de la Côte, avec toutefois une densité plus importante aux débouchés des rivières. Cette densité reste cependant toujours faible, puisque les meilleurs rendements n'ont pas dépassés 2 kg par heure de trait.

Il est également intéressant de constater que Rangia mangoch se retrouve jusque dans les fonds de 20 m (voir trait n° 35).

B/ Les notes remarques sont valables pour Stomatopus mangoch, en notant que la densité de cette espèce est généralement plus faible que celle de Rangia mangoch.

C/ Rangia indiana, dont la longueur des exemplaires pêchés était comprise entre 15 et 19 cm se déplaçait en bancs importants, ce qui serait prouvé par les résultats des traits n° 27 et 32 au cours desquels ont été capturés respectivement 256 kg, pour une heure et 143 kg pour 1/2 heure de trait.

Par le fait que le trait n° 31, refait à l'emplacement même du trait n° 27, n'a donné aucun résultat, ce qui n'est pas pensons nous, uniquement imputable au fait que le chalut n'a pas travaillé convenablement, durant le froid.

4°) - Que les zones plus profondes (64 m trait, 41 et 45 m trait 42) se sont révélés étonnement azoïques.

Cette campagne a donné des résultats beaucoup plus moins régulières que celle de février-mars. Mais cette dernière a été faite en pleine période des pluies, époque à laquelle on sait que la crevette, par suite, très vraisemblablement d'apports d'eau douce, quitte la bordure immédiate de la côte et risque d'augmenter la densité en crevettes, des fonds chalutables par l'ORSOM. Cette campagne devra donc être refaite en saison des pluies, c'est-à-dire en janvier ou février prochains.

De plus, afin de préciser la biologie de *penacus indicus* (formations en bancs, déplacements et densité de ces bancs dans la zone considérée) il sera du plus grand intérêt de faire, aux environs de la fin du mois d'Août, une campagne de trois à quatre jours durant laquelle la prospection des fonds de la Baie d'Ambaro serait faite méthodiquement, de jour comme de nuit./.

II.- Recherche d'appât vivant et essais de pêche au "Thon".-

Chaque nuit, durant cette campagne, ont été effectués des essais d'appât vivant (voir carte ci-jointe).

11 : Quelques rastrelliger - 5 Kg de chormonau tel.

12 : 250 kg de sardinelles dont 80 Kg ont été mises en vivier entre 2 heures et 3 heures du matin.

13 : A 23 heures, 100 kgs de sardinelles qui ne sont pas mises en vivier, les opérations de chalutage devant continuer le lendemain.

14 : A 4 heures 1/2, 250 Kgs de rastrelliger.

15 : 50 Kgs (?) de sardinelles. La turbidité des eaux a empêché de se rendre compte de l'importance véritable du banc et la fatigue de tous n'a pas permis de donner les coups de filet qui auraient pu permettre de préciser cette importance.

16 : Néant.

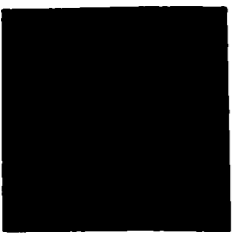
Remarques.-

1°) - Les Sardinelles dont l'espèce sera déterminée ultérieurement, étaient toutes de bonne taille pour la pêche au thon (14 - 16 cm). Leur comportement en vivier nous a paru très satisfaisant.

2°) - Tous les rastrelliger étaient de taille trop importante pour une pêche à l'appât vivant. Il en a été de même au cours de la campagne de décembre 1957, au cours de laquelle, un banc important en avait été capturé dans la Baie d'Amoyindava.

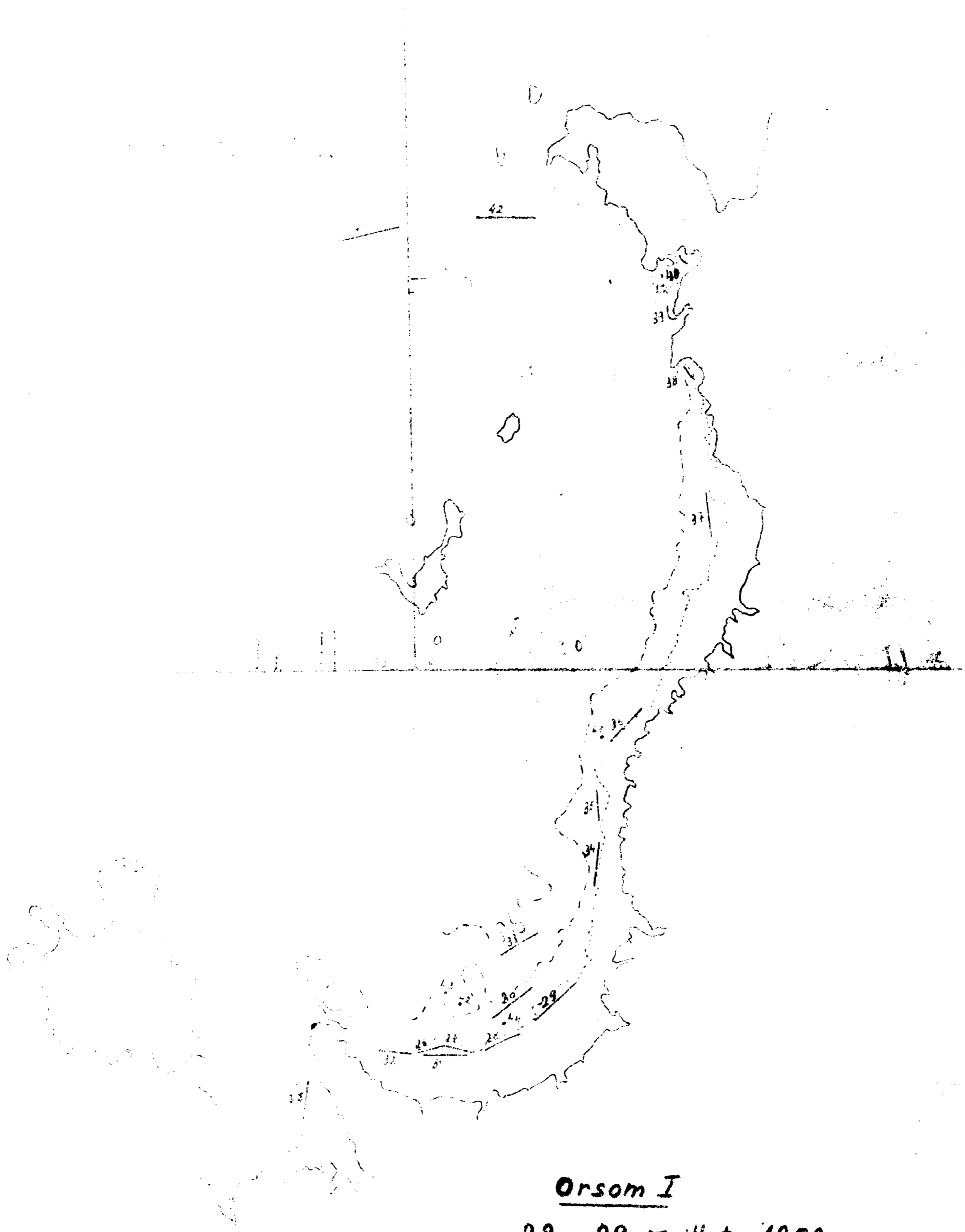
Avec l'appât vivant récolté lors de 13, un essai de pêche a été tenté durant la journée du 24 Juillet au large de Mitsio et en bordure du plateau continental où d'importantes concentrations de pélanides avaient été observées, le 29 Juin, lors du retour de Biégo-Suaron, de l'ORON.

Seule deux petites bancs de pélanides ont été observés dont l'attaque n'a pu être tentée. Il convient d'ailleurs de préciser qu'une fausse manoeuvre de la machine (vidange d'un vivier) nous a privés dès 3 heures du matin de la moitié de l'appât vivant pêché durant la nuit.



0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

Cette mine doit être lisible dans son intégralité
 Pour A0 et A1: ABERPFTHLJDGQUVWPNNSZXY
 zsaecmuvnxirfkhdppqyjl†7142385690
 Pour A2, A3A4: ABERPFTHLJDGQUVWPNNSZXY
 zsaecmuvnxirfkhdppqyjl†7142385690



Orsom I

22 - 29 juillet 1958

- 5 mètres
- 10 mètres
- 20 mètres